

(Source : [CareVox](#))



Ne le lisez pas trop fort, ça risquerait de s'ébruiter : En catimini, en février 2011, le ministère de la Santé a décidé de multiplier par 5 la concentration maximale autorisée pour les [pesticides](#) dans l'eau du robinet. Désormais à consommer avec modération...

C'est l'association [Génération Futures](#), ONG spécialisée dans la question des pesticides, qui a [levé le lièvre le 7 février 2012](#), dans une indifférence médiatique totale.

Depuis 1998, un avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF) tenait lieu de réglementation. Dans une transposition quelque peu olé-olé de la directive européenne 98/83, le CSHPF avait en effet décidé que l'eau ne devait « *pas être utilisée, ni pour la boisson, ni pour la préparation des aliments* » si un pesticide s'y trouvait à une quantité supérieure à 20% d'une valeur répondant au doux nom de « valeur sanitaire maximale » (VMax, définie par divers organismes :OMS, EFSA, AFSSA...). Une interprétation qui dépassait déjà largement les normes européennes.

Les pesticides, c'est bon... buvez-en !

La « nouveauté », c'est qu'en février 2011, une [instruction](#) de la Direction Générale de la Santé (DGS, dépendant du ministère de la Santé), passée totalement inaperçue jusque là, a tout chamboulé. Sans tambour ni trompette, le ministère s'est donc jeté à l'eau et a décidé de porter les « seuils de potabilité » à 100% de laVMax. Soit une multiplication par 5 des seuils en vigueur ! Défoliant Décoiffant !

« *Autrement dit : on va tolérer dans de très nombreuses localités des quantités de pesticides dans l'eau 5 fois plus importantes qu'avant décembre 2010 !* » déclare François Veillerette, porte-parole de Génération Futures. « *Ainsi pour un pesticide comme le folpet, pourtant classé cancérigène probable aux Etats-Unis, on va maintenant tolérer jusqu'à 300 µg/l pendant plus d'un mois alors qu'auparavant on ne pouvait dépasser les 60 µg/l pendant la même durée !* » fulmine-t-il.

Le ministère de la Santé en eaux troubles...

Autre conséquence de cette nouvelle mesure sanitaire : la baisse artificielle du nombre de personnes concernées par une présence excessive de pesticides nécessitant une restriction d'utilisation de l'eau. On est ainsi passé de 34 300 personnes touchées par ces restrictions en 2009 à une estimation de 8 939, selon les chiffres du ministère ! De la belle ouvrage...

“ Cette amélioration en trompe l'oeil n'est due qu'à une manipulation des valeurs de pesticides acceptées dans l'eau et pas à une véritable amélioration de la situation » proteste François Veillerette qui voit là « la preuve que les autorités publiques ont renoncé à améliorer la situation en changeant les pratiques agricoles en profondeur mais préfèrent changer les graduations du thermomètre que de faire vraiment baisser la fièvre !... »

Et bientôt, au fil de l'eau, il suffira d'arroser son jardin pour le désherber ? On n'arrête pas le progrès...

Napakatbra

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :

Europe : cinq fois plus de pesticides autorisés dans l'eau du robinet...
depuis un an



Manger bio fait une différence



Utiliser le miel pour la santé, la peau, les cheveux et plus encore



Une étude scientifique démontre que le Roundup (et autres) sont des
centaines de fois plus toxiques qu'annoncés



Et pendant ce temps, votre téléphone portable vous tue (lentement,
mais sûrement)